

Annexe 3

Eléments devant être **impérativement** présents dans le dossier de candidature

1. Chapeau introductif (2 pages)
 - Titre du projet
 - Résumé du projet et mots-clés
2. Eléments d'identification (1 à 2 pages)
 - Acteur/établissement porteur du projet
 - Acteurs partenaires du projet
 - Orientations du fonds dans lesquelles s'inscrit ce projet et identification de l'orientation principale
3. Description du projet (10 pages)
 - Contexte et objectifs
 - Articulation avec les orientations de la politique régionale de santé
 - Apports attendus
 - Caractère innovant du projet
 - Potentiel de transférabilité du projet
 - Place des aidants et des usagers en santé mentale
 - Existence d'une étude pilote
4. Planification du projet : gouvernance, calendrier, modalités de suivi et d'évaluation dont indicateurs (2 pages)
5. Financement du projet (fiche financière) (3 pages)
 - Cofinancements / pérennisation du projet au-delà de l'expérimentation
 - Besoins en ressources humaines
 - Besoins d'investissements à réaliser sur les infrastructures, les équipements et les solutions
6. Tout élément contextuel permettant d'apprécier le caractère innovant du projet pour le territoire